

## NOTE DE SYNTHÈSE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

**Code Insee 76006**

### **Introduction**

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la collectivité (mairie).

Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard.

Elaboré par l'ordonnateur (l'exécutif de la collectivité : maire), le compte administratif doit correspondre au compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la commune (Trésorier Centre de Finances Publiques de Yerville).

Ce « bilan comptable » se compose de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

### **Présentation**

#### **1. SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### **Dépenses**

Le total des dépenses s'élève 139 498,37 € en 2020 contre 129 027,68 € en 2019 soit une hausse de 8.11 %.

##### **Le chapitre 011 – Charges à caractères général –**

Comprend les charges afférentes par exemple : les frais postaux et frais de télécommunications, les contrats d'assurance, les contrats de maintenance et de services, l'entretien des bâtiments, les différents achats de petit matériel d'entretien courant, les frais de l'ensemble des manifestations communales (Noël des enfants, colis des aînés, cérémonie des vœux, etc.).

Ce chapitre s'élève à 43 391,89 € contre 33 110,22 € en 2019 avec une hausse de 23.69 %.

Cette hausse est due principalement à :

- pour le 1<sup>er</sup> tiers : le règlement de dépenses des manifestations communales de la fin d'année 2019 (Noël des enfants, colis des aînés, cérémonie des vœux, etc.) ainsi que des dépenses réalisées en fin d'année 2020 (Noël des enfants, colis des aînés) dépenses mandatées habituellement à N+1.
- Pour le 2<sup>ème</sup> tiers : les achats de masques partiellement compensés par une dotation de l'Etat.
- Pour le 3<sup>ème</sup> tiers : le contentieux en cours avec Enedis : surfacturation EP « Route de la Fosse au Loup »

**Chapitre 012** - charges de personnel -

Représente une charge de 33 785,74 € soit une hausse de 4.40 % due à l'emploi d'un agent pendant huit mois et à l'augmentation du nombre d'heure hebdomadaire de la secrétaire de mairie.

**Chapitre 014** - Atténuation de produits -

Correspond au reversement de produits à l'Etat à hauteur de 8893,00 € sans évolution par rapport à 2019, en ce qui concerne le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

**Le chapitre 65** - Autres charges de gestion courante -

Passe de 49 351,95 € en 2019 à 47 520,18 € Soit une diminution de 3.71 %

Cette diminution concerne l'article 65588 correspondant à la participation aux frais de scolarité de :

Doudeville pour 2 636,05 €

RPIC d'Yvecrique pour 21 697,64 €

(Ecoles et participations frais de cantine)

**Le Chapitre 66** - Charges financières -

Passe de 1 219,45 € en 2019 à 1 091,91€.

ANNÉE	ANNUITÉ	INTÉRÊTS	CAPITAL	ENCOURS
2020	11 882,61 €	1 091,91 €	10 790,70 €	70 023,81 €

**Total des emprunts**

ANNÉE	ANNUITÉ	INTÉRÊTS	CAPITAL	ENCOURS
2019	11 882,61€	1 219,45 €	10 663,16 €	80 814,51 €
2018	12 006,79 €	1 778,71€	10 228,08 €	86 544,90 €

**Le Chapitre 042** - Opérations d'ordre de transfert entre section -

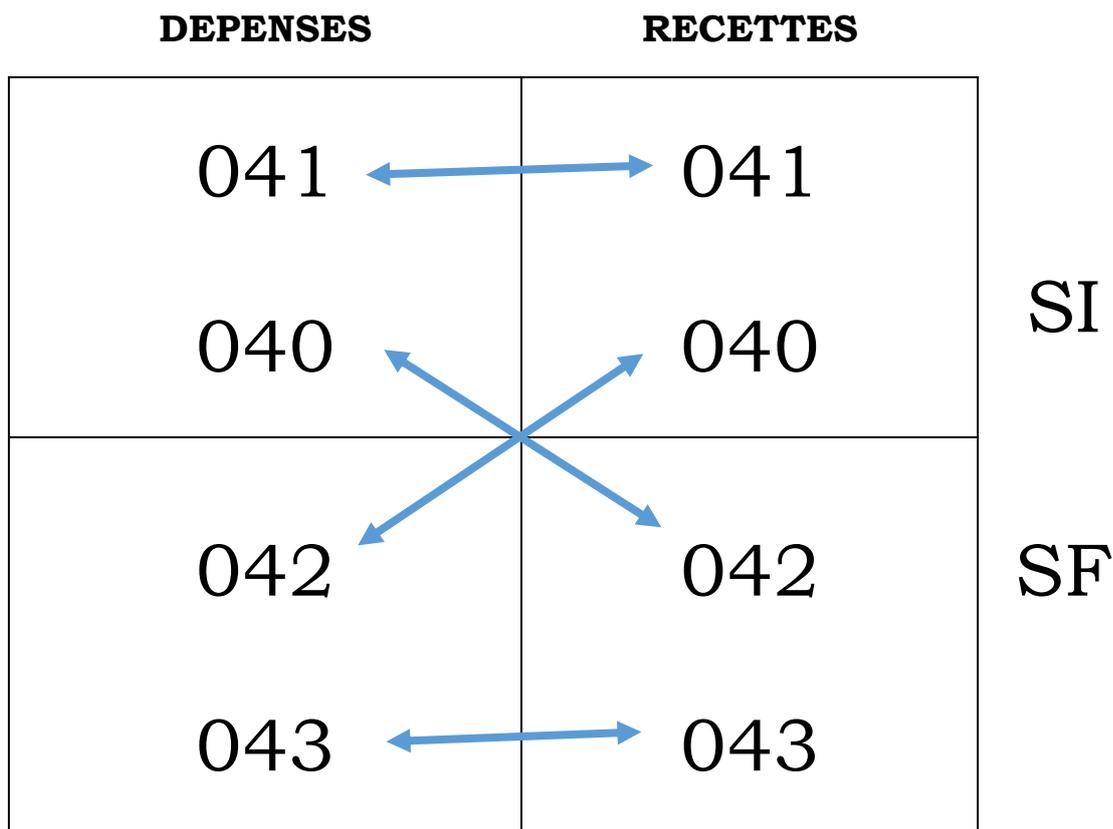
1 061,55 € de dépenses d'ordre pour 2019 et 3 756.65 € pour 2020

Le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes d'ordre de section à section (amortissements, reprises de

quote-part de subventions d'équipement au compte de résultat, ...) à l'exclusion du virement à la section d'investissement (023).

Les dépenses du chapitre 042 sont toujours égales aux recettes du chapitre 040 ; les recettes du chapitre 042 sont toujours égales aux dépenses du chapitre 040.

L'impact budgétaire des chapitres d'ordre peut être schématisé ainsi :



Le report en section de fonctionnement de l'exercice 2019 d'un montant cumulé de 42 350.81 € génère un excédent de fonctionnement cumulé de

**42 914,24 €**

## **Recettes**

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 182 412,61€ contre 171 378,49 € en 2019 soit une hausse de 6.44 %

### **Le Chapitre 73 – impôts locaux et taxes –**

*La hausse est due à une sous-estimation des impôts locaux :*

*Budgétisé 34 000 € réalisé 38 000 €*

*Toutefois , il faut noter une baisse notable de la CVAE 84,00 € contre 1833,00 € en 2019.*

*Cette baisse est due à la diminution du chiffre d'affaires des entreprises implantées sur le territoire de la commune.*

### **Le Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations –**

*Dotations et subventions budgétisées 62 000 € et réalisées 73 000 €*

*La hausse correspond à la taxe additionnelle des transactions immobilières (article 7482).*

7411 Dotation forfaitaire DGF

2019 : 15 024,00 €      2020 : 14 827,00 €      soit -197,00 € (- 1.33 %)

(Diminution recensement population INSEE)

74832 Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle

2019 : 23 167,00 €      2020 : 19 157,00 € soit -410.00€ (- 17.31 %)

## **Résultat de Fonctionnement 2020**

<b>En Fonctionnement</b>	Excédent de Fonctionnement 2019	42 350,81 €
	Les dépenses s'élèvent à	139 498,37 €
	Les recettes s'élèvent à	182 412,61€
	<b>Total Excédent de Fonctionnement 2020</b>	<b>42 914,24 €</b>

## 2. SECTION D'INVESTISSEMENT

### Dépenses

Les dépenses réelles s'élèvent à 25 106,84 € contre 57 046,35 € en 2019. Soit une baisse de -31 393,51 € (- 56 %)

### Le Chapitre 16 –Emprunts –

Les remboursements du capital des emprunts pour un montant 11 290.70€

### Opérations d'investissement

Eglise op73 : 1 418,78€

Accessibilité ERP op75 : 2 784,28€

### Le Chapitre 041 – Opération d'ordre patrimoniale –

9 613,08 € de dépenses (diagnostique église) et 13 093,92 € de recettes d'ordre pour 2020

### Recettes

Les recettes d'investissement d'un montant de 23 505,38 € se décompose de :

13 093,92 € opérations d'ordre et

10 411,46 € de recettes réelles qui se composent de :

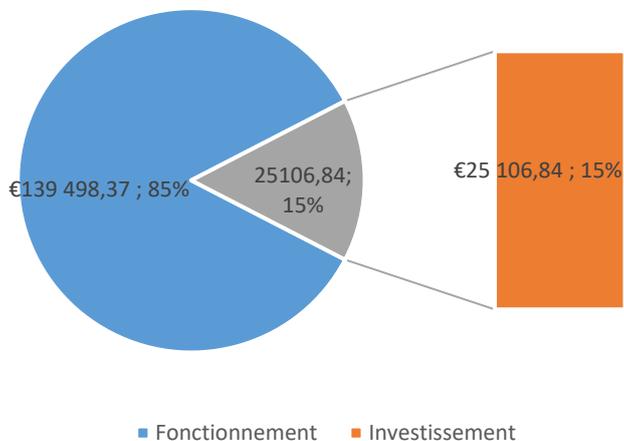
- 6 612,89 € - FCTVA Fonds de Compensation de la TVA
- 728,16 € - Taxe d'Aménagement (taux communal 1%)
- 510,00 € - Dépôt et cautionnement (logement)
- 2 560,41 € - Excédent d'investissement reporté

### • Résultat de l'investissement 2020

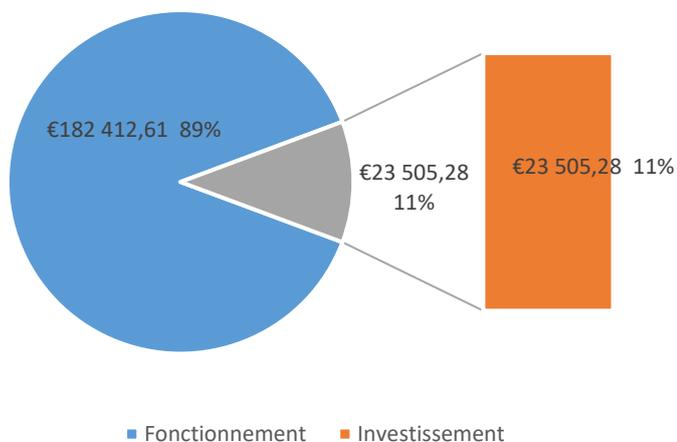
	Les dépenses s'élèvent à	25 106,84 €
	Les recettes s'élèvent à	28 062,88 €
	<b>Reste Solde des restes à réaliser</b>	<b>0 €</b>
	<b>Déficit d'investissement 1068</b>	<b>0 €</b>

**Le résultat du compte administratif de la commune s'élève à 45 870,28 €**

DÉPENSES CA 2020



RECETTES CA 2020



Amfreville-Les-Champs le 16 avril 2021

Le Maire,  
Alain Lebouc

